

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Le Mans Université

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 31/05/2021

Rapport publié le 10/06/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Guilhem Julia, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

Université résolument pluridisciplinaire et de taille humaine, Le Mans Université (LMU) propose des formations en Droit, Sciences économiques, Gestion (DEG), Lettres, Langues, Sciences humaines (LLSH) et Sciences, Technologie, Santé (STS). L'Université est implantée sur deux sites : Le Mans, son campus principal et Laval, son campus secondaire.

Elle est en outre membre fondateur de la COMUE Angers-Le Mans, COMUE expérimentale créée par le décret du 30 décembre 2020, entré en vigueur le premier janvier 2021 et dont le siège est à Angers.

Elle compte environ 12 450 étudiants, répartis entre six composantes : trois UFR (Droit, sciences économiques, gestion (DEG), Lettres, langues, sciences humaines (LLSH) et Sciences, Technologie, Santé), deux IUT (Instituts Universitaires de Technologie), l'un au Mans, l'autre à Laval, et une École d'ingénieurs, l'École Nationale d'Ingénieurs du Mans (ENSIM). Les activités de recherche sont assurées par seize laboratoires dont six sont affiliés au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). Les 280 doctorants de l'Université sont encadrés par dix Écoles doctorales interrégionales.

LMU présente une offre de formations générales et professionnelles, pluridisciplinaires marquée par une volonté de transversalité. Plusieurs des formations proposées constituent des niches d'excellence reconnues sur le plan national, voire international.

Les formations de LMU s'articulent autour de trois champs : *DEG*, *LLSH* et *STS*.

Le projet de champ *DEG* comporte quinze mentions de master. Si les mentions *Management des PME PMI* et *Management et commerce international* sont abandonnées, six nouvelles mentions sont créées : *Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel* ; *Management* ; *Marketing, vente* ; *Economie appliquée* ; *Economie de la Santé* et enfin *Droit de la santé*.

Le projet de champ *STS* comporte pour sa part neuf mentions de master. Sont abandonnées les mentions *Mathématiques et Applications* ainsi que *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*. Est en revanche créée une nouvelle mention : *Sciences du vivant*.

S'agissant du projet de champ *LLSH*, il comprend quant à lui dix mentions dont deux viennent d'être créées : *Études sur l'enfance* (mention hors nomenclature) et *Géographie, Aménagement, Environnement et Développement*.

LMU est une université de proximité : l'immense majorité des étudiants est sarthoise ou mayennaise. La récente création de la COMUE Angers-Le Mans démontre la volonté de renforcer des partenariats déjà existants avec l'Université d'Angers. Il convient de souligner que plus de la moitié des masters est co-accréditée avec d'autres établissements d'enseignement supérieur du Grand Ouest (Universités de Brest, d'Angers, de Nantes, de Poitiers, de Rennes I et II, Université de Bretagne occidentale (UBO) et l'École supérieure d'ingénieurs géomètres et topographes (CNAM-ESGT Le Mans) .

Généralement anciens, ces partenariats demeurent actifs comme pour la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* (partenariat avec le CNAM), la mention *Droit public* (partenariat avec l'Université de Portland) et les mention *Arts, lettres et civilisations* et *Toxicologie-écotoxicologie* (partenariats avec l'Université d'Angers).

En outre, LMU revendique des liens forts avec le tissu socio-économique et industriel local.

Pour ce qui concerne la recherche, le pôle doctoral de LMU fait partie de l'École des Docteurs de Bretagne-Loire. Il est composé de dix écoles doctorales spécifiques, dont l'une (*Matières, Molécules et Matériaux*) est dirigée par un enseignant-chercheur du LMU.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

Le pilotage de l'offre de formation s'opère au niveau institutionnel et opérationnel. La Direction des études et de la formation (DEF) intervient aux deux niveaux, ce qui favorise une cohérence du pilotage dans sa globalité en étroite collaboration avec la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Sur le plan institutionnel, une organisation classique et pyramidale permet aux départements de formation de faire remonter à chaque échelon de la chaîne de pilotage leurs avis sur l'offre de formation. La structure administrative de soutien accompagne tous les aspects du fonctionnement des masters, en complément des

actions portées par les équipes en vue de les optimiser et de leur fournir des outils permettant un pilotage efficient.

Les équipes pédagogiques affichent une riche diversité grâce à l'équilibre entre enseignants-chercheurs universitaires et intervenants extérieurs en adéquation avec les contenus et les objectifs affichés des formations. Cet équilibre semble pertinent, comme en témoigne la satisfaction des étudiants vis-à-vis de la qualité des enseignements reçus.

Un outil informatique est mis à la disposition des responsables de formations pour la répartition des enseignements et la présentation des services individuels des intervenants.

En général, chacune des mentions des trois champs précise les responsables d'encadrement, de mobilité, de stages et de pilotage par année. Des améliorations doivent néanmoins être apportées concernant certains masters pour lesquels la responsabilité pédagogique n'apparaît pas clairement dans les fiches formations.

Il convient à ce titre d'évoquer le partenariat existant au sein de la mention Management et administration des entreprises. La première année de ce master s'opère en alternance et se trouve entièrement délocalisée à Paris au sein de l'école « Medicis Business School ». La seconde année de master est assurée à la fois sur le site universitaire du Mans et sur le site parisien de l'Ecole. Les enseignements dispensés sont identiques mais pas l'équipe pédagogique qui les assure.

Le Comité rappelle que l'ensemble de la mention doit demeurer sous le pilotage de LMU. Il importe à ce titre que des enseignants de l'Université continuent d'enseigner sur le site parisien pour les deux années de master et que le contenu de la maquette reste placé sous la responsabilité des porteurs manœuvres de la formation.

Les étudiants sont invités à prendre part à l'évaluation des formations grâce à l'outil numérique EVAMAINE. Cet outil permet également d'archiver l'intégralité des campagnes d'évaluations menées pendant plusieurs années.

Les résultats de l'évaluation des enseignements et des formations sont un élément central de la démarche qualité mise en œuvre dans l'Université. On peut regretter que le recours à cet outil ne soit pas généralisé et effectif concernant les formations du champ DEG, notamment, alors qu'il semble bien approprié par les équipes des deux autres champs à quelques rares exceptions. L'utilisation de cet outil, qui permet de réaliser des évaluations à différents niveaux (du cours à la formation dans sa globalité, en passant par les unités d'enseignement) est jugée encore disparate par l'Université qui propose une campagne de sensibilisation accrue et une aide à la conception des questionnaires.

Le respect de l'anonymat, la protection des données sur un serveur de l'Université ainsi que l'accès exclusif des résultats par les dépositaires devraient contribuer à convaincre les équipes de son utilité. Bien adapté à l'évaluation des formations par les étudiants, le recours à cet outil ne doit en aucun cas se substituer à la présence des étudiants au sein des Conseils de perfectionnement.

Deux enquêtes annuelles sont par ailleurs menées sur les dispositifs d'Enseignement à distance (EAD) et sur les dispositifs numériques génériques. Sur ce volet de l'EAD, il convient de préciser que cette modalité d'enseignement était expérimentée bien en amont de la pandémie, grâce au soutien logistique de l'Établissement et à la création de services dédiés.

L'Université dispose en effet d'un pôle dynamique de ressources numériques qui a permis aux équipes dirigeantes de faire preuve d'une grande réactivité au moment de la survenue de la pandémie. Des ingénieurs pédagogiques ont notamment assuré la mise à disposition d'outils en ligne permettant aux enseignants chercheurs d'assurer leurs cours à distance.

Pour autant, les enseignants chercheurs ont diversement vécu la contrainte de l'enseignement à distance imposée par la pandémie. Plusieurs d'entre eux ont éprouvé des difficultés à maîtriser les outils numériques et la plupart se sont sentis livrés à eux-mêmes sur le plan administratif, notamment pour l'organisation des examens.

L'adossement à la recherche des formations du champ DEG apparaît relativement limité. La vocation professionnalisante de la plupart des formations de ce champ ne favorise pas cet adossement qu'il convient de renforcer.

Consciente de ce retard propre au champ DEG, la présidence de l'Université compte s'engager dans un travail de fond destiné à promouvoir la poursuite des études en doctorat et le développement de la recherche.

À ce titre, vont être demandés de nouveaux financements de thèse pour pallier le trop faible nombre d'allocations ministérielles allouées chaque année. La présidence de l'Université souhaite notamment s'appuyer sur son fort ancrage territorial pour obtenir de la part de ses partenaires des financements doctoraux.

L'objectif est de susciter des vocations doctorales chez les étudiants en leur montrant que la recherche n'est pas incompatible avec l'insertion professionnelle. Le Comité rappelle à ce titre que la thèse ne conduit pas seulement à une carrière universitaire, elle peut aussi permettre de travailler au sein de collectivités ou d'entreprises, notamment dans le cadre du dispositif de Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

LMU dispose d'un réseau très développé de partenaires qui doit permettre cette revalorisation des études doctorales et l'appétence pour la recherche, trop délaissée jusqu'alors au sein du champ DEG. Au titre des acteurs majeurs de ce réseau, il convient de citer le Centre Hospitalier Régional du Mans qui propose notamment des stages aux étudiants en deuxième année de de Master.

De façon plus générale, le lien avec la recherche existe, notamment via l'Institut Recherche formation innovation du risque et de l'assurance qui favorise la rencontre entre chercheurs issus de différentes unités de recherche et composantes. À ce titre, il importe que les enseignants chercheurs en droit rejoignent au sein de cet Institut leurs collègues issus des autres champs. Il convient en effet de dépasser les différences de culture propres à chaque discipline pour assurer la mise en œuvre de la politique de transversalité adoptée par la présidence de l'Université.

Le lien avec la recherche est parfois très dynamique dans le champ STS, notamment grâce à l'adossement de plusieurs mentions au pôle de recherche de renommée internationale en acoustique (LAUM, Laboratoire d'acoustique de l'Université Le Mans) et de mentions tournées spécifiquement vers la recherche. La transversalité des Instituts est une constante. Pour le champ LLSH, cinq unités de recherche (UR) multi-sites permettent l'adossement à la recherche de l'offre de masters.

Les liens des formations des trois champs avec l'environnement socio-économique sont bons. Cela résulte principalement de la présence significative d'intervenants professionnels au sein des formations et parfois aussi au sein des Conseils de perfectionnement. On regrette que cette présence ne soit pas généralisée à l'ensemble des Conseils de perfectionnement. Par ailleurs, l'Université est particulièrement attentive aux demandes de formation des entreprises du tissu social-économique de sa région d'implantation, et ce à plus d'un titre : dans la conception de formations adaptées à la demande de terrain et dans l'adaptation des modalités d'accueil des publics. Ainsi, le Service formation continue (SFC) propose une offre très large : de la formation à distance ou en présentiel, voire hybride, à la formation en continu ou en alternance. Des contrats d'apprentissage ont été proposés mais le dispositif n'a pas encore pleinement rencontré son public.

La mutualisation des enseignements semble surtout développée dans le champ STS. Elle existe à la marge dans certaines formations du champ DEG, notamment pour les deuxièmes années de master.

Au sein de la mention Sciences du vivant, la mutualisation est tellement présente pour la première année de master que se pose la question de l'opportunité de la création de cette mention.

Le Comité se demande en effet si la deuxième année de ce master ne pourrait pas constituer un parcours d'une mention déjà existante, Toxicologie -éco-toxicologie, ce qui supposerait alors un changement d'intitulé de cette dernière pour assurer la cohérence entre l'intitulé de la mention et le contenu des enseignements dispensés.

La démarche qualité adoptée par l'Université se retrouve notamment au niveau des Conseils de perfectionnement qui existent dans l'ensemble des formations. Ces conseils, lorsque leur composition est détaillée (ce qui n'est pas toujours le cas), regroupent enseignants et étudiants auxquels se joignent parfois des professionnels extérieurs à la formation et des diplômés. Il est important que le recours à cette instance soit systématisé et sa composition enrichie. La valorisation de l'engagement des étudiants élus devrait par ailleurs conforter leur représentation au sein de ces instances.

Certaines formations sont dotées de Conseils de perfectionnement correctement composés et fonctionnant de façon régulière et connue. C'est notamment le cas de la mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et de la mention Arts, lettres et civilisations qui pourraient servir de modèles aux autres formations proposées par LMU.

En effet, la présidence de l'Université n'a pas, à ce jour, adopté de politique de cadrage concernant les Conseils de perfectionnement. Elle est consciente de ce manque et souhaite y remédier. La présidence affirme à ce titre sa volonté de remettre l'étudiant au centre des dispositifs d'évaluation des formations proposées. Nul

doute que le Conseil de perfectionnement constitue l'un de ces dispositifs incontournables dont la mise en œuvre harmonisée devra être assurée très prochainement.

Le suivi de l'offre de formation proposée par le champ DEG s'opère grâce à l'analyse du devenir des anciens diplômés. Leur insertion professionnelle fait l'objet, comme pour l'ensemble de l'offre, d'enquêtes menées par le Service universitaire d'information d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP).

À l'issue des différentes formations, la quasi-totalité des diplômés, quel que soit leur champ de rattachement, trouve rapidement (à 12 ou 18 mois) un emploi en adéquation avec la formation suivie. Cela constitue un point fort de LMU.

Peu de poursuites d'études sont envisagées, ce qui s'explique en partie par la finalité majoritairement professionnalisante des formations. Il manque malheureusement des données chiffrées pour évaluer finement cette situation.

La création d'un pôle tutorat pour la formation des étudiants-tuteurs recrutés pour part en M1 est l'un des outils institutionnels de l'aide à la réussite.

L'existence des stages obligatoires, celle du Career Center de LMU, la constitution d'annuaires de stages à l'échelle des départements d'enseignement et l'organisation de salons professionnels sont autant d'outils au service de l'insertion.

L'innovation pédagogique est favorisée par plusieurs Programmes d'investissement d'avenir (PIA), les PIA Théléme et ENCD Academy (Evaluation et Contrôle Non Destructifs) ayant servi de catalyseurs.

Il convient à ce titre d'évoquer le dispositif « Fenêtre sur cours » développé dans le cadre du projet « Hybrider et partager les enseignements » (HYPE 13) relevant du Programme investissements d'avenir (PIA). L'outil permet à des enseignants chercheurs d'assister aux cours dispensés par leurs collègues. L'intérêt du dispositif est de s'enrichir des méthodes pédagogiques utilisées au sein d'autres disciplines.

L'Établissement s'attache également à une recherche de qualité en ingénierie tel que le renforcement des compétences des enseignants dans le domaine du numérique.

Concernant la capacité d'autoévaluation des formations au niveau des forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite, les résultats sont inégaux. Le nombre important de candidatures reçues pour presque toutes les formations du champ DEG témoigne de leur bonne attractivité en dépit d'une concurrence importante (en raison de la proximité de grandes villes comme Paris ou Rennes). L'attractivité des champs *LLSH* et *STS* est plus nuancée en raison des effectifs parfois disparates selon les mentions.

L'Université s'est correctement appropriée ses outils de pilotage au profit de sa démarche qualité. Toutefois, quelques mentions n'ont pas diffusé suffisamment d'informations sur certaines données (de la provenance des étudiants à leur devenir professionnel) pour pouvoir mener une autoévaluation fine et objective.

La mobilité internationale des étudiants est généralement faible, particulièrement dans le champ DEG. Les liens avec des établissements étrangers et la pratique de l'anglais sont notamment insuffisants même si un certain nombre d'initiatives a été pris pour améliorer cette situation (partenariats avec des universités nord-américaine et africaine). Il faut espérer à ce titre que les initiatives menées au niveau de l'Université profiteront à l'ensemble des formations, en particulier le projet Formation Anglais Université du Mans (FAUM).

Ce projet vise à inciter les enseignants chercheurs à dispenser une partie de leurs cours en anglais. Le dispositif n'a pour l'heure pas été beaucoup mis en œuvre, notamment en raison de la pandémie de COVID 19.

Pour favoriser une démarche d'anglicisation des cours, une revalorisation horaire des enseignements dispensés en anglais est proposée : comptabiliser les travaux dirigés (TD) comme des cours magistraux (CM).

L'objectif annoncé par la présidence est de parvenir à ce que 15 à 20 % des cours dispensés dans l'ensemble des formations le soit en langue anglaise.

À côté du projet FAUM, l'existence de la Maison des Langues, avec une offre généreuse, diversifiée, facile d'accès et gratuite, est un atout pour développer les compétences linguistiques des enseignants chercheurs et des étudiants.

La politique volontariste de l'Établissement en matière d'ouverture internationale est particulièrement suivie par les équipes du champ STS : création de doubles diplômes, accueil d'étudiants étrangers *via* des consortium d'universités étrangères. Les conventions de doubles diplômes conduisent à l'obtention de doubles diplômes qui sont très valorisants pour les étudiants.

Néanmoins, l'Université a conscience des améliorations à apporter, notamment pour le champ DEG. Ainsi, elle souhaite encourager des mobilités internationales entrantes et sortantes, tant à destination des étudiants que des personnels. Les modalités de mise en œuvre ne sont pas précisées, à l'exception de certaines mentions dont les cours seront dispensés en anglais pour attirer un public anglophone. En outre, ces cours permettent au public francophone d'être mieux préparé pour étudier ou travailler à l'étranger.

Au sein du champ DEG, la faiblesse de la mobilité internationale entrante des étudiants s'explique entre autres par l'absence de cours dispensés en langue anglaise. La difficulté réside dans le fait qu'au sein de certaines mentions, l'anglicisation des cours ne présente pas un grand intérêt pédagogique. Ainsi, au sein de la mention Droit public, les cours relatifs au droit interne français n'ont pas vocation à être dispensés en langue anglaise. Pour autant, forte de son partenariat historique avec l'Université de Portland, la mention souhaiterait proposer certains cours en anglais pour favoriser la venue d'étudiants américains.

L'ouverture de certaines formations à l'international est d'ores et déjà forte, notamment pour la mention Arts, lettres et civilisations dont le parcours « Littérature pour la jeunesse », uniquement proposé à distance, est ouvert aux étudiants français et étrangers.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

Les formations sont proposées en formation initiale et en formation continue. Les inscriptions en formation initiale sont gérées par les secrétariats pédagogiques des filières, tandis que les inscriptions en formation continue le sont par le Service de la formation continue (SFC). En deuxième cycle, l'accès aux différents masters se fait par des candidatures via le site e-candidat pour les étudiants titulaires d'un diplôme français ou européen. Les étudiants titulaires de diplômes des pays relevant du dispositif Études en France doivent, pour leur part, postuler via la plateforme « Études en France ».

Différents dispositifs d'orientation et d'accompagnement des étudiants sont proposés tels que la mise en œuvre par le SUIO-IP de salons d'orientation et de journées professionnelles. Des bourses de stages de M2 seront instaurées dans le cadre du dispositif « soutien au stage de M2 en labo de recherche ».

L'Établissement exprime sa volonté d'assurer l'accompagnement et l'accueil des étudiants étrangers grâce à son bureau d'accueil international. Ce dernier aide les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives et la recherche de logement par exemple. De plus, dans le cadre du projet « Bienvenue en France » AURII (Accompagnement universitaire pour la réussite et l'intégration des internationaux), LMU accompagne ses étudiants internationaux vers l'intégration et la réussite ainsi que les étudiants en exil par la mise en place d'un diplôme universitaire et de modules spécifiques d'apprentissage.

L'organisation des formations de deuxième cycle est classique. Elle se fait sur deux années et quatre semestres. Pour l'ensemble des formations de masters, la spécialisation est progressive du M1 au M2. Une forte mutualisation des enseignements a lieu en M1, la déclinaison en parcours spécialisés s'opère en M2. La majeure partie des formations est proposée en alternance (apprentissage ou contrats de professionnalisation), généralement en M2. Des stages (volontaires ou obligatoires) sont proposés au cours des deux années de formation, avec un stage long au second semestre du M2.

Dans la plupart des formations, comme en LLSH, les unités d'enseignement (UE) sont organisées en blocs de connaissances et de compétences. Il convient notamment de citer à ce titre la mention nouvellement créée Géographie, aménagement, environnement et développement dont le parcours « Méthodes, outils de suivi pour l'aménagement et l'environnement » (MOSAE) a été élaboré à partir d'une approche par compétences.

Cette approche n'est pas encore pleinement effective dans les deux autres champs. La mise en œuvre de l'approche par compétences est pourtant soutenue par l'Établissement qui souhaite qu'elle soit finalisée au cours du prochain contrat quinquennal. Elle devrait faire l'objet d'un accompagnement des équipes pédagogiques qui bénéficieront du soutien de la DEF et des ingénieurs pédagogiques pour leur mise en œuvre.

De façon générale, la présidence de l'Université reconnaît qu'aucune politique de cadrage n'est pour l'heure menée sur la question des blocs de compétences. Le Comité a pu se rendre compte que la notion même de blocs de compétences n'est pas maîtrisée par l'ensemble des vice-présidents et des responsables de formations. Il est absolument nécessaire de sensibiliser les uns et les autres à l'importance de cette approche et à ce que cela implique au niveau des maquettes et des évaluations au sein des formations.

Au-delà de la mission de sensibilisation, la présidence doit agir en priorité sur la mise en œuvre de cette approche de façon harmonisée au sein des différents champs. Il n'est pas envisageable de faire reposer cette

question sur les épaules d'un seul membre du personnel administratif, car la question doit être appréhendée, comprise et mise en œuvre par l'ensemble des personnels dirigeants, administratifs et enseignants.

Pour comprendre et pérenniser l'approche par blocs de compétences, un travail d'équipe doit être engagé au niveau de la présidence. La CFVU est notamment amenée à jouer un rôle en terme de communication auprès des directions de composantes et des responsables de formations.

L'offre de formation proposée par LMU est conçue pour permettre une spécialisation progressive au cours du cursus des étudiants. Cependant, il est difficile de se prononcer sur ce point pour le deuxième cycle car cela n'est abordé que pour les licences dans le dossier d'accréditation de l'Établissement.

LMU souhaite, dans le cadre du développement de son rayonnement international, que l'apprentissage des langues soit poursuivi et gagne en qualité. La mise en œuvre du projet FAUM s'inscrit dans cette volonté. Les enseignements de langue (principalement langue anglaise) sont et resteront assurés par des enseignants titulaires en langues (PRAG et PRCE).

À cela s'ajoute la volonté de diversifier l'apprentissage des langues grâce à la mise en place d'un service commun gratuit, la Maison des Langues. Cette offre multilingue sera accessible à tous les étudiants et proposée en présentiel et/ou à distance. Des certifications (anglais : TOEIC ; allemand : Widaf ; français : TCF) seront possibles et proposées.

L'ensemble des formations de master est adossé à un ou plusieurs laboratoires de recherche. La création de la COMUE Angers-Le Mans devrait permettre la mise en place de « Graduate programs » reposant sur les masters d'excellence et les thématiques de recherche à fort potentiel, ce qui devrait participer au rayonnement et à l'attractivité de LMU.

Pour améliorer son attractivité et la visibilité de ses activités, l'Établissement souhaite renforcer et étendre les liens de collaboration tissés en Europe et dans le monde. Plusieurs initiatives existantes et à venir vont y contribuer : poursuivre et développer les accompagnements personnalisés des étudiants internationaux afin de faciliter leur réussite et leur intégration, favoriser la mobilité sortante des étudiants afin de permettre le développement des compétences et les préparer éventuellement à une carrière internationale, nouer de nouveaux partenariats afin de proposer des formations et une recherche d'excellence et soutenir la mobilité des enseignants-chercheurs et du personnel administratif pour enrichir les pratiques pédagogiques et administratives.

Afin d'optimiser les pratiques pédagogiques de qualité et innovantes, l'accent est mis sur la formation pédagogique des équipes enseignantes.

La création d'un espace universitaire de pédagogie devrait permettre le partage, les retours d'expérience et les réflexions sur les pratiques pédagogiques. Cette plateforme virtuelle devrait également permettre d'assurer la sensibilisation des responsables de formations à l'approche par blocs de compétences au travers d'échanges et de retours d'expériences.

Par ailleurs, les enseignants-chercheurs seront encouragés à utiliser le dispositif ministériel des congés pour projet pédagogique.

On déplore l'absence d'informations sur la politique de l'Établissement en matière de sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique dans le dossier d'accréditation alors que la plupart des mentions y fait bien référence. De la même façon, les mentions précisent généralement bien leurs modalités de contrôle des connaissances (MCC), de la délivrance du supplément au diplôme et de fonctionnement des jurys. Ce n'est pas le cas du dossier d'accréditation.

Les formations

Champ : Droit, économie, gestion

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Comptabilité contrôle audit	M	Le Mans Université	Avis favorable
Droit bancaire et financier	M	Le Mans Université	Avis favorable
Droit des assurances	M	Le Mans Université	Avis favorable
Droit privé	M	Le Mans Université	Avis favorable
Droit public	M	Le Mans Université	Avis favorable
Économie du travail et des ressources humaines	M	Le Mans Université	Avis favorable
Économie sociale et solidaire	M	Le Mans Université	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Le Mans Université	Création - Avis favorable
Management	M	Le Mans Université	Création - Avis réservé en l'absence d'une maquette claire des cours en M1 et en M2 et de données sur l'équipe pédagogique du nouveau parcours.
Management et administration des entreprises	M	Le Mans Université	Avis favorable
Marketing, vente	M	Le Mans Université	Création - Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Le Mans Université	Avis favorable
Économie appliquée	M	Le Mans Université Université d'Angers	Création - Avis favorable
Économie de la santé	M	Le Mans Université	Création - Avis favorable
Droit de la santé	M	Le Mans Université	Création - Avis favorable

Champ : Sciences, technologie, santé

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Actuariat	M	Le Mans Université	Avis favorable
Acoustique	M	Le Mans Université	Avis favorable

Chimie	M	Le Mans Université	Avis favorable
Informatique	M	Le Mans Université	Avis favorable
Mécanique	M	Le Mans Université	Avis favorable
Physique appliquée et ingénierie physique	M	Le Mans Université Université d'Angers	Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé	M	Le Mans Université Université de Bretagne occidentale (UBO) - U Brest Université d'Angers Université de Nantes Université de Poitiers Université Rennes 2	Avis favorable
Toxicologie-éco-toxicologie	M	Le Mans Université Université d'Angers	Avis favorable
Advanced Materials Science and Nanotechnology (Science des matériaux avancés et nanotechnologie)	M	Le Mans Université La Rochelle Université Université Paris Saclay Université Paris Sorbonne Aix-Marseille Université USTH	Avis favorable
Sciences du vivant	M	Le Mans Université	Création - Avis réservé Dossier pas convaincant en l'état, ce qui est proposé pourrait constituer un parcours de la mention Toxicologie – écotoxicologie (avec, alors, un changement de nom)

Champ : Arts, langues, lettres/Sciences humaines et sociales

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Archéologie, sciences pour l'archéologie	M	Le Mans Université Université Rennes 2 Université Rennes 1 Université de Nantes	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Arts, lettres et civilisations	M	Le Mans Université Université d'Angers	Avis favorable
Didactique des langues	M	Le Mans Université Université d'Angers	Avis favorable

Études sur le genre	M	Le Mans Université Université d'Angers Université de Nantes Université Rennes 2 Université de Bretagne Occidentale (UBO) - U Brest	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Gestion des territoires et développement local	M	Le Mans Université Université d'Angers Université de Nantes Université Rennes 2 Université de Bretagne Occidentale (UBO) - U Brest	Avis favorable
Histoire, civilisations, patrimoine	M	Le Mans Université	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Le Mans Université	Avis favorable
Études sur l'enfance ¹	M	Le Mans Université Université d'Angers Université de Nantes	Création - Avis réservé, projet qui n'est pas sans intérêt mais lacunaire et, en l'état, encore à construire.
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Le Mans Université Conservatoire national des arts et métiers-École supérieure des géomètres et des topographes (CNAM- ESGT Le Mans)	Création - Avis favorable
Ville et environnements urbains	M	Le Mans Université	Avis favorable

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Observations de l'établissement

Président de l'Université du Mans

à

**Monsieur Thierry COULHON
Président du Haut Conseil de
l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**

Le Mans, le 08 novembre 2021

Objet : Observations suite rapport 2nd cycle transmis par l'HCERES le 14/10/2021

Monsieur Le Président,

Nous remercions l'HCERES pour le rapport produit sur notre offre de formation du 2nd cycle universitaire. Nous nous permettons en retour de vous adresser certains éléments de réponse suite aux éléments généralistes et spécifiques indiqués dans ce rapport.

Commentaires généraux :

Nous souscrivons tout d'abord à la remarque faite sur l'importance d'afficher clairement la responsabilité pédagogique dans les fiches de formation. Toutefois, cette donnée peut être parfois manquante quand par exemple un projet est d'abord élaboré en équipe pédagogique et proposé à l'accréditation avant toute désignation du responsable. Des recommandations seront faites pour anticiper ce genre d'éléments et permettre une désignation la plus précoce possible des responsabilités pédagogiques.

Comme rappelé dans le rapport, nous travaillons également à un renforcement des us et pratiques autour de notre outil d'évaluation des formations EVAMAINE au niveau de toutes les composantes. Nous profitons de cette réponse pour confirmer qu'il ne vise en aucun cas à justifier l'absence des étudiants au sein des conseils de perfectionnement. L'encouragement à l'engagement étudiant a été un point fort de notre campagne lors des élections à la gouvernance et nous tenons à maintenir ce cap au cours du contrat. Le travail qui sera fait autour de la définition du conseil de perfectionnement et de son cadrage permettra de confirmer cette volonté en rappelant l'importance de ces conseils et de la participation des étudiants et des professionnels quel que soit le champ disciplinaire. Le travail sur la valorisation de l'engagement de l'étudiant élu est en cours de finalisation avec un objectif de mise en place pour le début 2023.

La gouvernance travaille également au déploiement de l'approche par compétence via une politique de communication et d'incitation envers les équipes pédagogiques. Cette action se manifeste notamment au travers de la CFVU, des Comités de Pilotage Formation et de la Conférence des Composantes. Un ingénieur pédagogique prochainement recruté va pouvoir venir renforcer la DEF sur ce sujet.

Enfin, sur le sujet de la sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique, l'université vient de se voir attribué le label HR Excellence in Research pour son implication dans la stratégie Européenne des Ressources Humaines en faveur des chercheurs. Elle continuera son effort dans cette dynamique en veillant à valoriser ces thématiques dans ses formations.

Commentaires spécifiques :

Sur la remarque en page 7

« Au sein du champ DEG, la faiblesse de la mobilité internationale entrante des étudiants s'explique entre autres par l'absence de cours dispensés en langue anglaise. »

Nous tenons à souligner que Le champ DEG bénéficie d'une mobilité internationale entrante des étudiants importante puisque les étudiants internationaux représentent 20,6% des effectifs de l'UFR (445 sur 2160 étudiants). De plus, l'UFR DEG a accueilli le plus fort pourcentage (36,87%) d'étudiants internationaux primo-arrivants de l'ensemble des composantes de l'université. Conformément à la stratégie de l'établissement, nous réfléchissons toutefois à comment améliorer le taux de cours dispensé en Anglais, via le dispositif FAUM notamment.

Sur l'avis émis en page 9, pour la mention Management

« Avis réservé en l'absence d'une maquette claire des cours en M1 et en M2 et de données sur l'équipe pédagogique du nouveau parcours. »

Le Master MDD vise à former des gestionnaires généralistes, capables de comprendre et de maîtriser les principales questions et enjeux des grandes fonctions des sciences de gestion. Trois des enseignements dispensés au cours de la première année permettent d'approfondir les dimensions liées au développement durable et à la RSE. Il s'agit du cours « d'entrepreneuriat social et durable » (Semestre 1) et du cours de « reporting et performance RSE » (Semestre 1) et du cours de « Marketing Durable » (Semestre 2). Au cours de la première année, les étudiants solidifient donc leur base de gestionnaires avant d'investiguer, au cours de la deuxième année, en profondeur les éléments liés au DD et à la RSE. Vous retrouverez ci-dessous la maquette du Parcours MDD (dont les informations relatives au M2, initialement manquantes)



Programme :

Master 1

Semestre 7

UE 1 : Fondamentaux du management

- Management stratégique
- Management des organisations
- Management des ressources humaines
- Management des systèmes d'information

UE 2 : Gestion de la performance financière

- Analyse financière
- Contrôle de gestion
- Reporting et performance RSE

UE 3 : Entrepreneuriat

- Entrepreneuriat social et durable
- Etudes de marché

UE4 : Compétences transversales 1

- Anglais des affaires
- PPE : Techniques de recherche d'emploi
- Découverte des métiers en développement durable

Semestre 8

UE 5 : Management appliqué

- Gestion de projet
- Management de la qualité
- Management durable

UE 6 : Marketing et Gestion de la performance commerciale

- Comportement du consommateur
- Marketing durable
- Marketing international

UE 7 : Compétences juridiques

- Droit des affaires et des sociétés
- Droit social et du travail

UE 8 : Compétence transversales 2

- Anglais des affaires
- Stage et soutenance de stage
- Méthodologie du mémoire
- Informatique de gestion

Master PME-PMI

Parcours Management & développement durable

Master 2 (ouverture en 2020/2021)

Semestre 9

UE 1 : Manager autrement

- Gouvernance d'entreprise et éthique
- Financer autrement
- Éthique et RSE

UE 2 : Manager la performance durable : un défi pluridisciplinaire

- La ville durable : défis et enjeux
- Transition socio-écologique
- Croissance durable
- Droit de l'environnement

UE 3 : Compétences transversales 1

- PPE : Conférences professionnelles
- Anglais des affaires
- Informatique de gestion
- Méthodologie de la recherche - méthodes qualitatives

Semestre 10

UE 4 : Manager la performance sociale

- Gestion du développement humain
- Management d'équipe
- Gestion des relations professionnelles

UE 5 : Manager autrement 2

- Gestion du changement
- Management de l'innovation durable
- Business Game

UE 6 : Compétences transversales 2

- Stage et soutenance de stage
- Anglais des affaires
- Méthodologie de la recherche - méthodes quantitatives

Au cours de la deuxième année, les étudiants se spécialisent sur les aspects au cœur de la spécialisation de leurs parcours. Pour cela, ils bénéficient d'intervenants professionnels et d'enseignants-chercheurs issus de différentes disciplines (géographie, droit, économie) afin d'élargir leurs modes de pensées et de réflexion. Cette interdisciplinarité nous semble essentielle pour parvenir à répondre aux questionnements et défis contemporains de cette spécialisation.

Le Parcours MDD est adossée à la chaire Gouvernance et RSE dont le partenaire clé est la société LSDH, particulièrement investie en termes de RSE. Depuis sa création en mai 2019, la chaire a ainsi organisé trois conférences qui permettent d'approfondir les relations avec les acteurs du territoire et créent une communauté d'intérêts, de réflexions et de débats. L'organisation des événements permet de faire vivre cette dynamique récemment impulsée autour d'événements qui permettent de créer la rencontre entre des acteurs d'organisations publiques et privés en y associant systématiquement les étudiants

Les liens avec le monde socio-économiques se conçoivent également au niveau local par l'intervention de professionnels (notamment le CEAS 72 ou encore des entrepreneurs locaux).

Les conférences professionnelles permettent également aux étudiants de bénéficier de l'expertise et du retour d'expérience d'acteurs locaux sur des formats plus confidentiels.

Pour suivre l'offre de formation et piloter au mieux les besoins des acteurs du monde socio-économique, la responsable pédagogique échange régulièrement avec les professionnels et l'équipe d'enseignant chercheurs intervenant dans le diplôme. Les réflexions sont également nourries par les rencontres réalisées au cours du travail sur la chaire Gouvernance et RSE pour mettre à jour l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des acteurs révélés notamment au niveau du territoire local. Des échanges réguliers avec les étudiants permettent également d'affiner le pilotage de l'offre.

Les résultats de ces différents et constants échanges et soucis de pilotage ont notamment contribué à proposer l'intégration d'un cours dédié aux Achats durables pour l'année 2021/22.

Une enquête sur le dispositif de formation est actuellement en ligne pour obtenir un retour confidentiel de chacun des étudiants.

Sur la base de ces différents éléments, l'université souhaiterait donc avoir la possibilité d'ouvrir cette formation au bénéfice de ses étudiants.

Sur l'avis émis en page 10, pour la mention Sciences du Vivant

« Avis réservé Dossier pas convaincant en l'état, ce qui est proposé pourrait constituer un parcours de la mention Toxicologie – écotoxicologie (avec, alors, un changement de nom) »

Suite à l'avis de l'HCERES, un travail de réflexion et de concertation a été mis en place avec les référents porteurs du projet et la direction du département. La création de ce Master a pour visée l'ouverture d'un champ d'orientation professionnel complémentaire tout en s'appuyant fortement sur les activités du futur laboratoire BIOSSE. Même si sur certains points, les réflexions sont bien avancées, il est reconnu qu'un travail approfondi doit être poursuivi en termes de maquettage de la formation, de constitution de l'équipe pédagogique et de mise en relation avec le monde socio-économique afin de consolider le master. En relation avec la gouvernance de l'université, tout en demandant l'accréditation pour ce master, l'équipe se donne ainsi un délai de l'ordre de deux ans avant son ouverture pour mettre en place l'ensemble des éléments nécessaires à sa pérennité.

Sur les avis émis en page 11, deux remarques à propos des accréditations Master de l'UFR LLSH qui concernent dans les deux cas les établissements partenaires:

- il y a une confusion quant aux établissements pour le master "Gestion des territoires et développement local", porté uniquement par Le Mans,
- et il manque pour le Master Histoire, l'université d'Angers

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de ma considération distinguée et vous prie de recevoir mes salutations les plus respectueuses.

Pascal LEROUX

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 - 02 43 83 30 00
www.univ-lemans.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)